



Nicolas HULOT,
Ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Stéphane TRAVERT,
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le jeudi 2 novembre 2017

Communiqué de presse

Nicolas HULOT et Stéphane TRAVERT ouvrent une cellule d'expertise sur la gestion de la ressource en eau pour anticiper les conséquences du dérèglement climatique

Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Stéphane TRAVERT, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, poursuivent leur engagement pour une gestion durable des ressources en eau afin de résorber durablement les situations de tension hydrique et associer pleinement les territoires à la politique de gestion de l'eau. Leur objectif demeure une approche globale prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques ou sociétaux afin de faire face aux défis du changement climatique.

Ainsi, ils annoncent le lancement d'une cellule d'expertise sur la gestion de la ressource en eau dans le domaine agricole. Placée sous leur autorité conjointe, elle a pour mission d'examiner les projets en cours, d'identifier **les difficultés rencontrées et les solutions susceptibles** d'améliorer le dispositif général, d'améliorer la qualité des projets et d'accélérer leur réalisation.

Cette cellule, placée sous la responsabilité du préfet Pierre-Étienne BISCH, est composée de :

- un membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable,
- un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux,
- une personnalité qualifiée représentant la profession agricole,
- une personnalité qualifiée représentant les associations de protection de la nature.

Elle s'appuiera en cas de besoin sur l'expertise technique de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, de l'Institut national de la recherche agronomique, de l'Agence Française pour la biodiversité et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, ainsi que sur les services de l'État.

Pour Nicolas HULOT : « ***Le changement climatique nous met face à un véritable défi sur la préservation de notre patrimoine commun qu'est la ressource en eau. Ses effets rendront difficile le maintien du bon état des eaux si nous ne faisons pas appel à l'expertise des territoires qui connaissent leurs problématiques locales et les initiatives qui ont déjà fait leurs preuves pour une gestion plus durable de la ressource*** ».

Stéphane TRAVERT a déclaré : « ***J'ai la volonté d'aider l'agriculture à anticiper et à atténuer les effets du changement climatique. Cela passe par une approche globale : une agriculture moins gourmande en eau et une optimisation de la ressource via l'utilisation des pluies hivernales pour protéger les ressources en été*** ».

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31

Service de presse de M. Stéphane Travert : 01 49 55 59 74